Ce programme est financé conjointement par l'Union européenne
et le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences

المملكة المغربية
وزارة الإدماج الاقتصادي والمقاولة الصغرى والشغل والكفاءات

THAMM
Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

Communiqué de presse 26 octobre 16h

Partenariat Maroc - Union européenne

ATELIER DE CAPITALISATION DU PROGRAMME THAMM AU MAROC

Retour d'expériences, résultats et perspectives

26 octobre 2023

Rabat

A l'occasion de la fin d'exécution, pour la GIZ, l'OIM et l'OIT, du Programme THAMM, qui signifie « Pour une approche globale de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord », le ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences – MIEPEEC (chef de file), l'Union européenne (UE) et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), et les agences d'exécution de THAMM au Maroc ont organisé un atelier de capitalisation le **26 octobre 2023 à 14h00** à l'hôtel SOFITEL Rabat Jardin des Roses à Rabat.

En présence du Ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences – MIEPEEC et des Ambassadeurs de l'Union européenne et d'Allemagne

au Maroc, l'atelier de capitalisation a réuni une centaine de partenaires nationaux gouvernementaux, partenaires sociaux (employeurs, syndicats) et représentants du secteur privé marocain qui ont échangé sur les enseignements du Programme THAMM, ses principaux résultats et les perspectives de continuation et d'approfondissement pour une nouvelle phase de programmation.

Dans son mot d'ouverture, M. **Younes Sekkouri,** Ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences – MIEPEEC, a souligné que *« la deuxième version du programme THAMM intervient dans un moment où les pays partenaires revoient leurs législations et expriment de manière claire leurs volontés de combler le déficit de besoins en compétences. Cette version du programme vient également à un moment où le Maroc déploie des stratégies sectorielles de nouvelle génération et opère des transformations sans précédent au niveau de son modèle économique ; ce qui nécessite de combler ses propres besoins en matière de compétences. Une volonté qui peut se traduire à travers une stratégie de mobilité triple gagnant qui viendrait aussi satisfaire des besoins en compétences des pays partenaires et surtout le projet professionnel des compétences marocaines »*. M.Younes Sekkouri a également appelé à inevstir d'avantages dans la formation professionnelle pour une bonne maitrise des nouvelles exigences du marché et une meilleure intégration dans le marché de travail international. Il a rappelé dans ce sens la nécessité de concilier les besoins internes de du Maroc et les exigences du marché extérieur, et a précisé que les conditions de travail de la main d'œuvre marocaine à l'étranger revêtent une grande importance, tout en rappelant, la stratégie nationale de mobilité professionnelle

internationale qui traduit la vision propre du ministère en matière de gestion des mobilités professionnelles internationales et des migrations internationales de main-d'œuvre.

Son Excellence, **Mme Patricia Llombart Cussac**, Ambassadrice de l'Union Européenne au Maroc, a, pour sa part, relevé qu' *« Avec le Maroc, partenaire stratégique de l'Union européenne, le travail sur la migration légale de main d'œuvre a commencé avec le programme THAMM qui fait l'objet de notre réflexion aujourd'hui. Avec ce programme - et d'autres projets pilotes de moindre envergure - nous avons fait les premiers pas. Depuis lors, nos ambitions se sont développées. En avril 2023, nous avons lancé le « Partenariat de Talents » qui établit un nouveau cadre de coopération plus stratégique et à plus grande échelle avec les Pays partenaires qui a pour but de dynamiser la mobilité ainsi que le développement des compétences de façon mutuellement avantageuse ».* Son Excellence, M. **Robert Dölger**, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Maroc, s'est attaché à *« Célébrer les réussites qui incarnent l'exemple des coopérations fructueuses entre le Maroc, l'UE et l'Allemagne.».*

Au terme de quatre années d'exécution, les représentant-e-s des agences mettant en œuvre THAMM, ont souligné ses apports et les perspectives d'avenir. **Mme Evelien Maschelien**, Représentante de l'agence belge, Enabel, a expliqué qu'*« en comparant les formations tant en Belgique qu'au Maroc, il s'avère que la qualité de la formation au niveau du Maroc est très bonne. Évidemment, nous avons joué sur cet aspect et nous nous sommes assurés qu'on ajoute certains modules de formation qui donnent aux talents un avantage comparatif sur les deux marchés de travail.».* **M. Sebastien Wilde**, Chergé de Coopération de

l'Ambassade d'Allemagne a noté que *« La migration est abordée sous un angle 360° et de partenariats renforcés auxquels THAMM a contribué »*. **Mme Laura PALATINI**. Cheffe de mission de l'OIM Maroc, a noté que *« les quatre années de dévouement et d'efforts conjoints entre l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et ses partenaires ont abouti à des réalisations significatives, et ont permis au programme THAMM de faire de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord une opportunité mutuellement bénéfique. Nous avons tracé le chemin vers un recrutement éthique, renforcé la reconnaissance des compétences des migrants, et contribué à la création de la Stratégie Nationale de Mobilité Professionnelle Internationale. Ensemble, nous façonnons un avenir meilleur pour la migration de main-d'œuvre au Maroc et au-delà. »*, tandis que **Mme Rania Bikhazi,** Directrice du Bureau de l'OIT pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, a assuré les partenaires marocains de *« que l'OIT, Forte de ses premiers résultats et de son excellent partenariat avec ses mandants marocains, est prête à mettre son expertise internationale, et ses moyens opérationnels au service d'une nouvelle phase, selon des modalités qui sont en cours de définition ».*

THAMM, est un programme de coopération internationale mis en œuvre par l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, l'Agence belge de coopération au développement Enabel et l'Office français pour l'immigration et l'intégration (OFII). Le programme a commencé fin 2019 pour l'OIT, l'OIM et la GIZ ; Enabel a rejoint le programme THAMM en août 2020 au Maroc et en Tunisie et

l'OFII en janvier 2022 en Tunisie. Ce programme est financé dans le cadre du volet Afrique du Nord du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (EUTF) et co-financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

COORDONNEES DES PERSONNES RESSOURCES

Aurelia Segatti, Project Manager TAHMM, OIT : segatti@ilo.org

Rahim Amraoui, Coordinateur National THAMM, OIT: amraoui@ilo.org